

Partir à l'étranger

Le programme ERASMUS+



Le
Pont
Supérieur



Année 2026-2027

www.lepontsuperieur.eu



Le programme ERASMUS+

Le programme ERASMUS+ contribue à la réalisation d'un espace européen de l'enseignement supérieur en poursuivant plusieurs objectifs dont :

- l'amélioration de la qualité et le renforcement de la dimension européenne de l'enseignement supérieur ;
- l'accroissement de la mobilité des étudiants, des enseignants et du personnel universitaire ;
- le renforcement de la coopération multilatérale ;
- la transparence et la reconnaissance des qualifications acquises ;
- l'internationalisation des établissements supérieurs européens.

Le programme favorise les actions de mobilité en Europe et à l'international pour les étudiants (périodes d'études ou de stage), le personnel enseignant, ainsi que l'ensemble des personnels des établissements d'enseignement supérieur.

Les mobilités ERASMUS+ pour l'enseignement supérieur permettent d'étudier ou d'effectuer un stage en Europe et dans le monde. L'acquisition de compétences linguistiques, interculturelles et professionnelles favorisent le développement personnel ainsi qu'une meilleure insertion sur le marché du travail.

Adhérer aux valeurs d'ERASMUS+

Le Pont Supérieur, titulaire de la Charte ECHE (Erasmus Charter for Higher Education), participe au programme et offre la possibilité à la communauté étudiante de s'enrichir en découvrant une nouvelle culture, différentes pratiques d'apprentissage et d'expressions musicales, de se perfectionner en langue étrangère, de valoriser son Curriculum Vitae et d'élargir son réseau professionnel.



Études ou stage ?

ERASMUS+ vous permet de poursuivre des études ou d'effectuer un stage à l'étranger pendant votre parcours de licence ou Master.

Il est possible de cumuler les deux, mobilité d'études et de stage, tant que la durée totale n'excède pas les 12 mois par cycle.

Votre période d'études se déroule dans un établissement d'enseignement supérieur partenaire du Pont Supérieur, dans le cadre d'accord de coopération internationale.

Cette mobilité d'une durée d'un semestre ou d'une année universitaire s'intègre dans votre cursus. Elle peut aussi être plus courte, de 5 à 30 jours pour une mobilité hybride, combinée à des activités virtuelles.

Votre stage peut être réalisé au sein d'une structure publique ou privée.

Selon le principe d'équivalence, grâce au système de transfert de crédits ECTS European Credit Transfer System, les périodes accomplies à l'étranger sont validées dans votre cursus au Pont Supérieur.

Bourse ERASMUS+

L'attribution d'une bourse ERASMUS+ est indépendante de la bourse sur critères sociaux ou de toute autre aide financière.

Elle n'a pas vocation à couvrir l'ensemble des frais et peut être complétée par d'autres financements.

Elle est cumulable avec d'autres aides sociales (CAF, CROUS, etc.), aides à la mobilité (AMI, aides régionales, etc.), ou issues d'autres programmes internationaux (OFAJ, OFQJ, etc.). Les collectivités et les structures d'information telles que les points Infos Jeunes permettent de s'informer sur l'existence et la complémentarité des aides.

Le montant des bourses ERASMUS+ dépend du type d'activité, de la durée et du pays de destination.

Le programme vise à développer l'égalité des chances, l'inclusion et la diversité afin de développer la mobilité pour tous. Des compléments financiers peuvent ainsi s'ajouter pour soutenir la mobilité des personnes ayant moins d'opportunités en raison de leur âge, de leur milieu culturel, social et économique, de leur handicap, de leur origine ou de leur lieu de vie.



Informations et dates clés

— du 12 au 17 octobre 2026 : les #ErasmusDays célèbrent la mobilité européenne

Dans ce cadre, la journée du **mardi 13 octobre**, organisée au département musique, aura pour thème «apprendre et s'épanouir : des talents pour demain» .

Lieu : site de Rennes, 2 place Jean Normand

Votre mobilité est un projet à définir au moins 6 mois à 1 an avant le départ.

Contactez la coordinatrice ERASMUS+ pour vous renseigner et faire connaître votre souhait de mobilité internationale dès que possible.



Caroline Stupienko
coordinatrice ERASMUS+
+33 (0)6 74 54 52 33
mobilité_etudiante@lepontsuperieur.eu

Candidature

La coordinatrice ERASMUS+ centralise les demandes.

Le conseil de coordination composé du directeur du département musique et de la responsable pédagogique les étudie selon les critères suivants :

- avis de l'équipe pédagogique sur le choix et la pertinence de la mobilité ;
- intégration dans le parcours ;
- résultats obtenus aux examens de fin de semestre antérieur ;
- degré de motivation et d'autonomie dans le montage du projet.

Le conseil de coordination valide ou non la demande de mobilité ERASMUS+

Calendrier

Septembre 2026 – janvier 2027

Temps de réflexion, de repérage des structures d'accueil, de définition et validation du projet

Février – mars 2027

Préparation des candidatures en lien avec la coordinatrice ERASMUS+: rédaction du CV en langue étrangère, lettre de motivation, lettre de recommandation, relevé de notes, enregistrement vidéo...

Mars – mai 2027

Dépôt des dossiers de candidature auprès des partenaires

Mai – juin 2027

- Réception des réponses des établissements partenaires
- Démarches pour les demandes de bourse
- Signature du contrat ERASMUS+ et élaboration du contrat d'études
- Démarches personnelles et administratives (voyage, logement, santé (visa, assurance, assurance instrument de musique, OLS...))

Fin août – septembre 2027

- Inscription administrative au Pont Supérieur
- Départ en mobilité

Fin de la mobilité

- Rapport ERASMUS+ du participant
- Transmission du relevé de notes
- Bilan avec l'équipe pédagogique et la coordinatrice administrative au retour de la mobilité

Partenariats et accords internationaux

De nouveaux accords peuvent être initiés avec des établissements ne figurant pas dans cette liste.

Allemagne

- Hochschule für Musik und Theater – Leipzig
- Hmt III Hochschule für Musik und Theater – Rostock

Canada, Québec

- Université Laval

Espagne

- Conservatori Liceu · Centre Superior de Música – Barcelona
- ESMUC, Escola Superior de Música de Catalunya – Barcelona
- Conservatorio Superior de Música “Victoria Eugenia” – Granada
- Conservatorio Superior de música de Aragon – Saragoza
- Conservatorio Superior de Música de Vigo

Estonie

- Estonian Academy of Music and Theatre – Tallinn

Finlande

- University of the Arts – Sibelius Academy – Helsinki

Irlande

- Munster Technology University – Cork

Italie

- Conservatorio di musica Benedetto Marcello – Venezia
- Conservatorio di musica Santa Cecilia – Roma

Portugal

- Universidade de Évora
- ESMAE, Politecnico do Porto

Suède

- Royal College of Music – Stockholm
- Malmö Academy of Music – Malmö

Suisse

- HEM, Haute école de musique de Genève
- HSLU, Haute École Spécialisée de Lucerne

Priorités du programme ERASMUS+ 2021-2027

Les objectifs et caractéristiques de la programmation ERASMUS+ 2021-2027 sont définies dans le guide du programme publié par la Commission européenne et sont liés à 4 priorités transversales :

Inclusion et diversité

Le programme vise à développer l'égalité des chances, l'inclusion et la diversité au bénéfice des personnes ayant moins d'opportunités en raison de leur âge, de leur milieu culturel, social et économique, de leur handicap, de leur origine ou encore de leur lieu de vie (zones enclavées).

Transformation numérique

Si la mobilité physique des apprenants reste la vocation première du programme, ERASMUS+ 2021-2027 offre des possibilités élargies d'activités virtuelles. À cet égard, il répond aux objectifs du Plan d'action pour l'éducation numérique dans le contexte des changements rapides et profonds induits par les avancées technologiques et la crise sanitaire. Il offre également des formats plus inclusifs aux participants qui ne peuvent prendre part à des périodes de mobilité longue.

Environnement et lutte contre le changement climatique

L'environnement et la lutte contre le changement climatique sont des priorités politiques essentielles pour l'UE. Le Pacte vert européen fixe pour l'Europe l'objectif « d'aller plus loin en devenant le premier continent climatiquement neutre » et de « réduire les émissions d'au moins 55 % d'ici à 2030 ». À cette fin, il insiste sur le rôle clé des écoles, des établissements de formation et des universités dans la sensibilisation et l'éducation au développement durable des élèves, des étudiants et des parents.

Participation à la vie démocratique

Le programme se donne pour objectif de soutenir la participation active des citoyens européens à la vie démocratique et sociale de leurs institutions et de l'Union, de renforcer la compréhension de l'Union européenne dès le plus jeune âge et de favoriser ainsi le sentiment d'appartenance à celle-ci.

